

Rencontre patronale-syndicale nationale

9 mai 2013

Le 9 mai 2013, le syndicat a rencontré le commissaire et discuté des sujets suivants.

Le commissaire a souhaité la bienvenue au nouvel exécutif national à la table du CNCPS, et il a réitéré sa détermination à travailler avec nous sur les problèmes à l'ordre du jour et les défis à venir.

Le président national Kevin Grabowsky a déclaré que la priorité du syndicat, à la suite de l'Assemblée générale nationale qui s'est tenue à Moncton, est de finaliser une convention collective respectable pour nos membres.

Nous avons demandé si l'offre de discuter des problèmes pertinents concernant les établissements à sécurité maximum était toujours sur la table. Le commissaire a affirmé qu'il s'engageait à discuter avec les directeurs et présidents des établissements à sécurité maximum. Il a promis de nous revenir et de nous proposer une date à laquelle nous pourrions élaborer ensemble un ordre du jour qui nous servira de base de travail.

Le syndicat a également exprimé certaines inquiétudes concernant le regroupement d'établissements minimum/moyen/maximum et a remercié M. Toller d'avoir résolu un problème particulier. L'employeur a demandé que nous lui fassions part de tout problème susceptible de survenir en rapport avec l'application du PARD, surtout en cas de contradiction avec les discussions que nous avons eues concernant la protection de certains principes sur lesquels nous nous sommes entendus.

Les deux parties ont discuté du prochain CNCPS en juin, qui inclura tous les sous-commissaires régionaux. Nous avons parlé de divers points que nous souhaiterions voir à l'ordre du jour de cette réunion, dont : la gestion de population en relation avec les nouvelles unités, les problèmes généraux de sécurité, le rapport conjoint sur la discipline des détenus, le breffage de quarts et la DC 550 (évaluation de la double occupation), pour ne nommer que ceux-là. Nous avons convenu de préparer ensemble un court ordre du jour pour cette réunion, en essayant de mettre l'accent sur la perspective globale.

Le commissaire a également énuméré certaines priorités à venir pour le prochain exercice financier :



Réduire le nombre de double occupation à mesure que de nouvelles unités s'ajoutent, ainsi que l'utilisation de transferts interrégionaux pour remplir des lits vides;



Mettre l'accent sur la gestion des gangs, et en particulier les problèmes des lieux d'isolement;



Mettre l'accent sur un plan de gestion de la population nationale;



Simplifier les politiques pour assurer l'uniformité et la simplicité (certains changements de présentation).

Le commissaire a mentionné qu'il n'y a pas de réductions cachées dans les prévisions budgétaires, en d'autres termes qu'il ne devrait pas y avoir d'autres surprises en ce qui concerne le **Plan d'action pour la réduction du déficit** déjà annoncé par le gouvernement. Il a aussi indiqué que les fermetures se dérouleraient comme prévu, à l'exception de celle du pénitencier de Kingston, qui pourrait être retardée d'un mois.

L'employeur a également indiqué que notre demande concernant le port de l'aérosol OC par tous les agents correctionnels dans les établissements pour femmes présente encore des problèmes pour eux. Nous avons protesté, et nous avons expliqué notre point justifiant que les intervenants de première ligne doivent porter l'OC, en particulier à cause de la possibilité d'intervenir rapidement en cas d'usage spontané de la force. Le commissaire s'est engagé à étudier notre demande et a promis de nous en reparler d'ici deux semaines.

Nous avons exprimé nos préoccupations sur le fait que l'employeur a l'intention de faire enlever les clôtures d'isolement à certains établissements, tels Collins Bay et Fenbrook. Nous croyons que cela a déjà été clarifié avec le directeur des services techniques et qu'il a été entendu que les clôtures demeureront.

Le commissaire a renouvelé son engagement de visiter certains établissements, dont Archambault, Warkworth, Sask Pen et Springhill, avant la fin de juin. Il a promis d'informer le syndicat du moment où ces visites auront lieu.

Finalement, nous avons convenu de mettre fin tôt à la réunion et avons opté pour une rencontre bilatérale avec le commissaire adjoint, opérations correctionnelles, M. Macaulay, pour discuter de plusieurs points qui sont restés en suspens dans l'ordre du jour. Nous avons également rencontré le service des relations de travail la soirée précédente pour faire le suivi de points non réglés.

Votre exécutif national

Prochaine réunion : 6 juin 2013 avec les sous-commissaires régionaux